



Sur le plateau d'un chaîne de télévision privée de la cité capitale économique, l'avocat, par ailleurs membre influent du mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) s'est défendu face à la prétendue accusation portée à l'encontre de leur leader Maurice Kamto.

Comme il le souligne fort bien d'ailleurs Les faits remontent au lendemain de l'élection présidentielle d'octobre 2018. L'opposant camerounais Maurice Kamto avait été approché par des étrangers pour une insurrection armée au Cameroun. Il était question pour les individus selon Maître Emmanuel Simh qui s'exprimait sur le plateau de canal2 international, de proposer à la direction du MRC « **un vrai projet insurrectionnel armé** » en vue d'obtenir le départ du régime de Yaoundé.

Ce qui d'après lui avait été rejeté en bloc par le Mrc, qui a même fait savoir cela aux autorités à travers le délégué général à la sûreté nationale Mbarga Nguélé, car pour lui « **Le président Kamto a encore dit aujourd'hui qu'il ne peut pas être, lui républicain, ni complice ni auteur du port des armes contre les autorités camerounaises** ».